

CIBLE

MARCHÉS

Quelques idéologues se répandent encore sur les ondes pour nous expliquer les vertus du Marché, la bienfaisance de ses automatismes, et par conséquent le caractère néfaste de l'intervention de l'État.

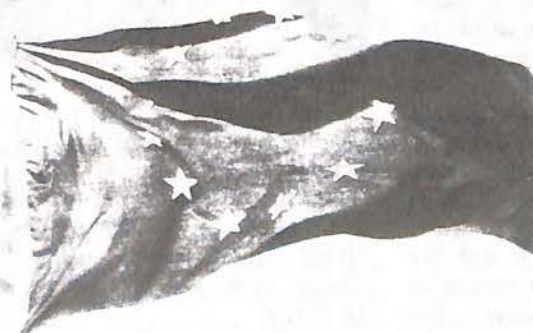
Leur naïveté fait sourire, depuis qu'ils n'influencent plus guère les dirigeants politiques de notre pays. A l'exception d'Alain Madelin, admirateur de Berlusconi, nul ne se dit plus sérieusement libéral en économie.

Tant mieux ! Qui ne voit, en Europe de l'Est, que la loi du marché n'est rien d'autre que la loi des mafias ? Qui ne voit, en Europe de l'Ouest, que la soumission aux marchés déstabilise les monnaies, les économies et parfois les États au mieux des intérêts d'un cartel de spéculateurs ?

Et puis on s'aperçoit aujourd'hui, dans la lutte contre le sida, que les laboratoires privés n'ont pas intérêt à poursuivre leurs recherches sur un vaccin, qui serait essentiellement destiné aux populations pauvres de pays pauvres. Pas d'argent ? Pas de soins ! Le marché exige qu'on laisse des peuples entiers sans défense face à l'épidémie... Il n'y a pas de doctrine innocente. Le libéralisme économique tue. Mais les assassins gardent les mains pures.

DÉBAT

Repenser l'Europe



Société
**Éthique
et Sida**

(p. 9)

Algérie
**Valise ou
cercueil**

(p.12)

Coup de tramontane pour Sarkozy

Quel était le litige ? L'État perçoit des taxes sur les boissons alcoolisées. Ces accises sont différentes suivant qu'il s'agit de vins doux naturels (350 F/hl) ou de vins de liqueur et apéritifs (1 400 F/hl). Les producteurs de « Pineau des Charentes » ont intenté une action devant la Commission de Bruxelles pour distorsion de concurrence. Ils préféreraient, on les comprend, se trouver dans la situation fiscale de leurs concurrents du Roussillon, ou, tout au moins, que ceux-ci payent les mêmes taxes. Pour appuyer leur action ils ont refusé de payer leurs taxes à l'État : 85 millions de francs à la fin mars 1994 !

A première vue leur revendication peut paraître justifiée. Les situations sont pourtant très différentes. Le vin doux naturel (VDN) du Roussillon a un statut particulier qui répond aux caractéristiques spécifiques du produit : c'est du vin, c'est-à-dire du jus de raisin fermenté et muté traditionnellement à 10 % d'alcool. Le taux de sucre du moût doit être de 150 minimum et il est interdit de chaptaliser (ajout de sucre). Les rendements sont inférieurs à 30 hl/ha. Ils ont été, certaines années, inférieurs à 25 hl/ha pour éviter la surproduction. Au-dessus, la production est déclassée et obligatoirement conduite à la distillerie. La

Le 25 mars les viticulteurs du Roussillon sont descendus en masse dans la rue pour répondre à un ultimatum de Nicolas Sarkozy : « *Ou bien vous acceptez nos propositions transactionnelles, ou bien vous vous défendrez seuls à Bruxelles* ».



superficie des plantations est de 22 400 hectares. Le chiffre d'affaires du VDN représente dans le Roussillon 26 % du PIB agricole départemental (60 % de la production viticole). 20 000 personnes en vivent, chichement, puisque le revenu brut à l'hectare est de 18 000 F.

Il en est tout autrement du « Pineau des Charentes ». Ce n'est pas du vin, c'est assemblage de jus de raisin, dont le taux de sucre dépasse exceptionnellement 10 %, et de cognac. Les rendements sont

supérieurs à 160 hl/ha. Il n'existe pas de limitation, ni de distillation obligatoire. Par contre, la superficie des plantations n'est que de 920 hectares. Le chiffre d'affaires du Pineau ne représente que 0,4 % du PIB agricole du département, c'est-à-dire qu'il est tout à fait marginal. Mais, comme ce vignoble est entre les mains du puissant groupe Cognac-Pineau, la rentabilité a été poussée à l'extrême, avec une mécanisation complète des vendanges. Le revenu brut à l'hectare est de 65 000 F.

Deux mondes se font face. D'un côté, une véritable « culture », héritière de la civilisation de la vigne et de l'olivier, seule possible sur les étendues pierreuses desséchées par le soleil et la tramontane. De l'autre, un produit industriel, rentable certes, mais très marginal. D'une part dix mille viticulteurs pauvres, de l'autre un puissant groupe financier. Faisant fi des instances nationales, le puissant attaquant les pauvres devant la machine administrative de Bruxelles. Les producteurs de VDN en appellent à leurs députés. Mais, le 15 mars

1994 le ministre du Budget propose de donner, à terme, satisfaction aux Charentais. Pour faire passer son offre, il promet une subvention de 8 millions par an pendant cinq ans aux producteurs de VDN, soit 40 millions alors que l'aide à l'exportation du cognac est de 120 millions ! La lettre de Nicolas Sarkozy a l'effet d'une giflette. Dans le Roussillon c'est l'unanimité. Les responsables agricoles, en annonçant la manifestation du 25 mars mettent en garde les pouvoirs publics : « *C'est la dernière manifestation pacifique, après...* ».

Le 22 mars le ministre informe André Bascou, député de la majorité qui a pris la tête du collectif des élus, que le statut particulier des VDN est maintenu dans son intégralité. Au terme de la manifestation du 25, paisible et massive, le préfet confirme aux manifestants qu'ils ont obtenu gain de cause sur tous les points.

Le gouvernement a eu raison de revenir sur une décision mal étudiée et inopportune. Mais pourquoi a-t-il pris le risque de mettre tout le midi viticole à feu et à sang ? Pour donner satisfaction à des « amis » de Charente ? La question est d'autant plus pertinente que le gouvernement ne cesse d'avantager les puissances financières.

Georges DORSO

Tapis roulant

Bernard Tapie fut la honte des années quatre-vingt : un affairiste minable transformé en figure emblématique de l'entrepreneur moderne, voilà qui était déjà insupportable...

Lorsque ce personnage douteux se mêla de politique avec la bienveillance de l'Élysée, nous fûmes parmi les premiers à avertir de l'inconvenance et des dangers de cette promotion. Et lorsque Bernard Tapie entra au gouvernement, pour en ressortir très vite avant d'y revenir, on nous assura alors que Pierre Bérégovoy était le seul responsable de cette nomination.

Mais aujourd'hui ? Pierre Bérégovoy n'est plus là pour couvrir le soutien accordé à Bernard Tapie, pour expliquer son entrée fracassante au MRG, sa désignation à la tête de la liste radicale pour les européennes, et la composition de cette liste qui a fait tant jaser au début du mois de mai. L'homme a beau traîner une réputation plus que douteuse dans le monde des affaires et du sport, rien n'y fait. Trois mises en examen et la sanction prise par la Fédération française de football n'ont pas empêché Bernard Tapie d'être publiquement défendu par le président de la République (le 14 juillet) et d'être reçu à l'Élysée voici quelques semaines.

Connivence ? Complaisance ? On nous expliqua que le Président ne supportait pas l'acharnement médiatico-judiciaire, et qu'il se souciait uniquement de rétablir l'équilibre. Devant notre moue dubitative, on manifesta une surprise peinée.

C'est la même réaction, pimentée d'une indignation de bon aloi, qui a accueilli les articles publiés par nos confrères sur la constitution de la

liste Tapie. Le Président aurait donné des conseils ? Des mitterrandistes fidèles figurent en très bonne place, comme Catherine Lalumière placée en troisième position ? L'Élysée aurait engagé une partie de billard, la boule Tapie servant à écarter la boule Rocard afin de mettre en situation présidentielle la boule Delors ? Tout cela ne serait que rumeurs sans fondement. François Mitterrand a même réuni ses collaborateurs pour tancer celles et ceux qui ont ou qui auraient pris des initiatives sans son consentement, et pour rappeler chacun au devoir de neutralité. Il est cependant difficile de croire qu'il n'est pour rien dans l'affaire :

- D'abord parce que le président de la République a constamment soutenu Bernard Tapie depuis 1988, ce qui crée une sérieuse présomption de connivence.

- Ensuite parce que le cabinet du Président a effectivement démarché certains candidats. Le cabinet aurait-il agi de sa propre initiative ? Ce serait surprenant de la part de collaborateurs notoirement expérimentés et fidèles.

- Observons enfin que le démenti est survenu au moment où la liste Tapie était déjà placée sur orbite, alors que les rumeurs sur sa fabrication couraient Paris depuis plusieurs semaines. Et ce ne sont pas les marques d'attention prodiguées par le Président aux socialistes qui effaceront la dure réalité : Michel Rocard a en face de lui un rival dangereux, qui risque de nuire à son statut de présidentiable si d'aventure la liste socialiste n'obtenait qu'un résultat médiocre. Un voyou de finance contre un incapable notoire : la péripétie est consternante.

Yves LANDEVENNEC

Les yeux myopes grands ouverts

En ces temps de pénurie d'argent dans les caisses de l'État l'urgence est de fourguer. Alors on fourgue. A 157 F le titre pour l'UAP c'est donné, et, à première vue, on aurait grand tort de s'en priver.

Telle que l'affaire nous est présentée on pourrait la payer 200 F et ce ne serait toujours pas du vol. Les « professionnels de la profession » ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en conseillant à leurs clients de se jeter sur l'affaire. En trompant l'œil ils ont d'ailleurs parfaitement raison. S'il s'agit d'acheter pour revendre dans les trois mois le gain pourrait d'ailleurs être conséquent. Au reste l'affaire serait croustillante si l'on donnait une information sincère et véritable au client. Or il n'en est rien et il s'en faut de beaucoup. Deux éléments en particulier ne sont pas livrés au public.

Le premier concerne le parc immobilier détenu par les compagnies d'assurances. Il suffit de lever le nez à Paris et de lire les plaques apposées sur les immeubles pour se rendre compte de la taille du parc appartenant à l'UAP. En effet les garanties vendues aux clients doivent être réalisables dans leur globalité, c'est-à-dire que si tous les sinistres couverts se produisaient au même moment, la compagnie devrait pouvoir payer. Elle doit disposer pour cela de biens dont la vente est censée couvrir cette éventualité. Quand on sait que l'immobilier est en crise, que nombre d'immeubles sont libres de toute occupation, on se rend compte aisément de la vanité de l'entreprise qui consisterait à vouloir vendre le tout dans un temps minimum. Certes cette éventualité est hautement improbable. En revanche, sans avoir à aller aussi loin, l'on sait que la plupart des compagnies affichent des résultats techniques en notable déficit. Il suffit donc d'avoir une année riche en catastrophes en tout genre - même légères - pour mettre à mal les finances des groupes. En

clair toute compagnie est fragile et il faudra bien un jour faire le nécessaire pour y remédier.

Le marché de l'assurance connaît aussi une mauvaise période consécutive à la guerre des tarifs, notamment dans le secteur industriel. Pour beaucoup de segments du marché le prix n'a plus rien à voir avec la garantie offerte et là encore les remises à niveau seront sévères. A cela on peut ajouter une pratique bien admise dans la profession où il est hors de question pour une compagnie d'afficher des pertes. Or les bénéfices financiers en période de chute des taux ne permettent pas toujours de combler la différence. Dans ce cas là on a recours à la vente du patrimoine. Il y a deux ou trois ans, ces cessions se faisaient dans des conditions plutôt bonnes, mais aujourd'hui ? Il faut savoir qu'en 1991 la première compagnie privée de France a dû se délester de près du quart de ses possessions, contre environ 16 % pour l'UAP. Le développement de la concurrence risque fort d'entraîner les compagnies vers de coûteuses extrémités.

Tout cela pour dire qu'avec de telles privatisations l'État ne fait qu'encourager la spéculation qui a déjà fait tant de ravages. La priorité est pourtant à l'investissement, mais comme d'autres elle est mise au second plan par une vision politique qui dépasse rarement la fin de la semaine en cours. Il ne faut pas s'y tromper, tout est lié, il n'y a pas plus de jaugeote dans la politique de privatisations que dans la politique économique globale, pour peu qu'elle ait jamais existé.

Pascal BEAUCHER

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Coup de tramontane pour Sarkozy - p.3 : Tapis roulant - Les yeux myopes grands ouverts - p.4 : Une mutation trop lente - p.5 : Du Cap à Alger - p.6/7 : Penser l'Europe - p.8 : Sac de noeuds - La culture geignarde - p.9 : Ethique et Sida - p.10 : Le roi se meurt... - Roi des Belges - Espagnes - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Devant la tragédie algérienne.

REDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Télécopie : (1) 42.96.05.53
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (100 F), six mois (185 F), un an (270 F), de soutien (500F)*
(* Encadrez la formule de votre choix)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Une mutation trop lente

La nouvelle loi de programmation militaire qui sera bientôt soumise au Parlement amorce la nécessaire transformation des armées françaises. Espérons que l'Histoire n'aille pas plus vite que la démarche encore hésitante de nos responsables politiques.

La discussion prochaine au Parlement d'une nouvelle loi de programmation militaire dans le prolongement de la publication du Livre Blanc sur les armées marque le retour des questions de défense au sein des priorités gouvernementales. Deux raisons principales expliquent ce regain d'intérêt pour la chose militaire : d'une part, l'émergence de tensions en Europe et dans les Balkans après la chute du Mur de Berlin et, d'autre part, l'inadaptation de la posture stratégique française face au nouveau contexte européen résultant de l'effondrement de l'U.R.S.S.

A cet égard, le récent Livre Blanc prend acte de la fin de la guerre froide et tente de répercuter sur l'outil de défense française les enseignements à tirer de cet événement. La nouvelle loi de programmation militaire s'inscrit dans ce souci dans la mesure où elle ne concerne que les crédits d'équipement et les effectifs en prévoyant une augmentation constante de l'effort budgétaire (+ 0,5 % par an entre 1995 et 1997 et, si la situation économique le permet, une hausse annuelle de 1,5 % à partir de 1998).

Cet effort est à signaler car il va à contre-courant de la politique de réduction des dépenses publiques suivie par le présent gouvernement qui vise une baisse de 0,5 % l'an des charges de l'État jusqu'en 1998. Il est vrai qu'un relâchement financier décidé en vertu de l'impératif d'austérité générale aurait cette fois gravement compromis la crédibilité de notre défense. Déjà, de 1981 à 1993, les sommes consacrées au budget militaire étaient passées de 4 % à 3,14 % du P.I.B. marchand. Un redressement s'imposait d'autant que cette diminution de l'engage-

ment financier de l'État commençait à faire sentir ses effets négatifs sur la quantité et la qualité des matériels mis à la disposition de nos forces classiques ainsi que le démontra notre participation à la Guerre du Golfe.

Pendant les années de la guerre froide, la priorité stratégique, et par conséquent financière, fut accordée avec raison au nucléaire. Cette politique fort coûteuse ne put être menée avec succès qu'en économisant sur les dépenses consacrées aux équipements des forces classiques. Mais avec les changements intervenus à l'Est, si le nucléaire reste nécessaire, il n'est plus prioritaire. Des conflits classiques peuvent surgir en Europe ou ailleurs et menacer des alliés ou nos intérêts. Il est donc normal de porter l'effort maintenant sur les équipements des forces destinées à être engagées sur des théâtres d'opérations traditionnelles. Ce à quoi s'emploiera la nouvelle loi de programmation militaire. Pourra-t-elle le faire dans des conditions satisfaisantes ?

Une constatation s'impose : le retard pris dans le secteur classique sera difficilement rattrapable. Les livraisons de chars Leclerc, d'avions Rafale et d'hélicoptères de combat Tigre-Gerfaud seront soit revues à la baisse soit étalées dans le temps. Par ailleurs, il est regrettable que soient reportées après 1997 les décisions relatives à la production du second porte-avions, de l'avion de transport du futur (ATF) et de l'hélicoptère logistique NH-90 alors que l'impératif de mobilité doit prévaloir pour les forces classiques.

On peut également déplorer dans cette programmation l'absence de projet cohérent concernant les formes de combats futurs qui nécessiteront l'imbrication croissante du

spatial, de l'électronique intelligente et des transmissions en temps réel. Là aussi, le décalage prévisible entre notre niveau d'équipement et celui des autres puissances risque de nuire à l'indépendance de nos éventuelles actions futures.

Enfin, si cette loi de programmation militaire innove en opérant pour la première fois dans ce type d'exercice une réflexion sur l'évolution des effectifs et vise justement à leur réduction, elle reste néanmoins dans une indécision grave quant à l'avenir du service national. 7 000 soldats professionnels seront recrutés mais la conscription sera conservée. L'inégalité des citoyens devant le service national sera donc accentuée et les germes d'incivisme dans la société française sont appelés à proliférer. Il est irresponsable de ne pas prévoir à l'échéance de l'an 2000 la professionnalisation complète de l'armée française et son resserrement en termes de personnels, deux réformes induites par l'évolution des techniques employées dans les combats modernes.

En résumé, cette programmation va dans la bonne direction : reprise de l'effort budgétaire, priorité donnée aux équipements classiques, baisse des effectifs. Mais le rééquilibrage entre le nucléaire et le classique va prendre du retard si bien que, faute de perspectives très claires sur la forme future de nos forces classiques, nous risquons de nous retrouver dans cinq ans en décalage par rapport à nos besoins réels en matière de défense.

François VERRAZZANE

Le comte de Paris à l'Heure de Vérité

Une plaquette de 24 p. reprend le texte intégral de son intervention le 13 mars dernier.

Prix franco 34 F

Du Cap à Alger

Le continent africain est en voie de restructuration à partir de ses deux pôles nord et sud : Alger et Le Cap.

Il y avait jusqu'alors deux Afriques blanches : la septentrionale du Maroc à l'Égypte, l'australe au régime de l'Apartheid. Il n'y en a plus qu'une désormais. Ces deux Afriques étaient regardées comme racistes. L'une par l'avènement de la démocratie multiraciale, l'autre par l'extension de la communauté islamique, l'Umma, se libèrent de ce handicap et retrouvent leur capacité d'expansion.

La réintégration de l'Afrique du Sud dans le sous-continent noir rééquilibre celui-ci mais l'entraîne aussi dans des tensions géopolitiques nouvelles qui peuvent être déstabilisatrices dans l'immédiat. Par son poids, l'économie sud-africaine écrase celle de ses voisins de proche en proche et couvre tous les secteurs profitables des économies africaines. Des mines par la De Beers, à l'électricité par le monopole ESKOM, en passant par les transports par TRANSNET, il n'est aucun projet du Ghana à l'île Maurice où l'on ne trouve les intérêts sud-africains. Les dix membres de la SADCC (Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe) avaient uni leurs efforts pour créer, d'une part des réseaux alternatifs qui leur permettraient de ne plus dépendre des ports sud-africains, d'autre part une union douanière et l'autodépendance. En vain. Parallèlement, la préférence nationale pour l'emploi proclamée par l'ANC met en danger les transferts opérés par les quelques 1,2 millions de travailleurs immigrés (autre deux millions de clandestins essentiellement dans les mines où travaillent une minorité de sud-africains) qui font vivre sans doute quinze millions d'Africains au Malawi, au Mozambique, au Zimbabwe et ailleurs.

Un pays, ou plutôt un non-pays, est particulièrement menacé : le

Zaïre dont les régions minières du Kasai et du Katanga (Shaba) seront encore plus enclines à se détacher des anarchies centrales, entraînant dans leur sillage l'Angola basculant vers l'UNITA de Savimbi. Ainsi voit-on se profiler une grande Afrique australe étendant ses tentacules vers les secteurs modernes plus lointains de la Côte d'Ivoire au Kenya et une Afrique centrale nou-



♦ *Se souvenir de Senghor le poète...*

veau *no man's land, terra incognita*, le long de l'équateur et du bassin du Congo, Équatoria au sud du Soudan, Rwanda-Burundi, Kivu au Zaïre, Centrafrique, Tchad, Congo, Gabon et en partie le Cameroun.

Au nord, la déferlante islamique qui ne passe plus par l'Est (l'Égypte, le Soudan du Mahdi (1) ou la Libye de la Senoussiya (2)) mais tourne le Sahara par l'Ouest, fait sa jonction d'Alger à Kano (Nigéria) - du FIS à l'émir de Sokoto descendant d'El Hadj Omar et d'Othman dan Fodio -, le long du bassin du Niger, du Sénégal, première république islamique noire à l'orée du XXI^e siècle, à Niamey où les Haoussa à cheval sur la frontière du Nigéria, ont conquis le pouvoir à la faveur de la démocratisation.

Sur cette nouvelle carte d'Afrique en devenir comment ne pas être

frappés par les pôles de résistance qui s'incarnent dans quelques pouvoirs traditionnels dans des zones particulièrement stratégiques : le roi du Maroc, en première ligne dans ce mouvement par l'Ouest qui le contourne, l'empereur des Mossi au Burkina-Faso, que les empires musulmans ont toujours évité, quoique ces deux souverains soient musulmans, les royautes Agni (Houphouët-Boigny) et Ashanti au Ghana, la royauté ougandaise restaurée à la faveur de la paix par opposition aux royaumes Tutsi du Rwanda-Burundi, et finalement le royaume Zoulou, qui quoique associés à une économie libérale, témoignent contre l'uniformisation des zones, la délocalisation des cultes, l'empire, qu'il soit de l'Islam ou du marché.

Il aura fallu ce coup de génie de la solution monarchique pour résoudre l'un des plus graves problèmes ethniques. La reconnaissance d'un modèle constitutionnel, aligné selon Mandela sur celui des monarchies occidentales, n'a rien de factice. Ce modèle est symbolique dans toute la force du terme. Finalement, la preuve a été faite en Afrique du Sud qu'il n'y avait de construction démocratique si achevée qui ne fasse sa place à la part monarchique du pouvoir comme à sa part aristocratique selon, la théorie du Mixte d'Aristote.

Comme le rappelait l'hebdomadaire *Marché tropicaux*, Chaka zoulou (3) avait inspiré Senghor, au-delà des distances et des différences, comme un héros de toute l'Afrique résistante. Puisse le Sénégal qui oublie Senghor le président, se souvenir du poète.

Yves LA MARCK

(1) L'iman Muhammad Ahmad ibn Abd Allah dit *El Mahdi* anima un mouvement religieux de résistance aux Anglais à la fin du XIX^e siècle.

(2) Confrérie religieuse rigoriste anti-impérialiste et dont le dernier chef devint roi de Libye sous le nom d'Idris I^{er}.

(3) Chaka zoulou, le « Napoléon noir » créa et organisa la nation zouloue au début du XIX^e siècle.

BRÈVES

♦ **JORDANIE** : La mère du roi Hussein de Jordanie, Zein al-Sharaf, 86 ans, est décédée d'un arrêt cardiaque le 26 avril dernier dans un hôpital de Lausanne. La reine Zein était l'épouse du roi Talal, qui succéda au fondateur du royaume hachémite, le roi Abdullah, après son assassinat à Jérusalem en 1951. Atteint de schizophrénie, Talal ne devait régner que quelques mois, et abdiqua le 11 août 1952. Après une courte régence, son fils Hussein a été proclamé roi. Talal est mort en Turquie en 1972. Talal et Zein avaient eu quatre enfants : le roi Hussein, les princes Mohammad et Hassan (ce dernier étant le prince héritier), et la princesse Basma. La reine mère a joué un rôle prédominant dans l'émancipation de la femme et de ses droits en Jordanie ; elle a fondé en 1948 la section féminine du Croissant rouge jordanien et en 1952 la Fédération féminine jordanienne.

♦ **MALAISIE** : Le dixième roi de Malaisie, Tuanku Ja'afar Abdul Rahman, a été intronisé pour une période de cinq ans le 26 avril dernier à Kuala Lumpur. Le nouveau roi, ancien ambassadeur au Japon, était chef héréditaire de l'État de Negeri Sembilan (sud du pays) depuis 1987 et succéda au monarque Sultan Azlan Shah. Depuis l'indépendance de la Malaisie, ancienne colonie britannique, en 1957, la fonction de roi est exercée sur une base tournante par les neuf chefs des sultanats de Malaisie (sur 13 États au total). Ces chefs héréditaires choisissent l'un des leurs comme roi pour cinq ans. Le monarque constitutionnel représente un important symbole d'unité pour les différents groupes de population du pays et est protecteur de l'Islam.

♦ **ROUMANIE** : Le roi Michel de Roumanie a renoncé à se rendre dans son pays à l'occasion des fêtes de la Pâque orthodoxe en raison des « conditions restrictives » exigées par les autorités roumaines a expliqué Georges Antoniadé, envoyé spécial de la Maison royale. Négociateur du projet de visite du roi Michel et de la reine Anne, Georges Antoniadé a souligné que « sa majesté a constaté avec regret que depuis le début des contacts, la position de Bucarest n'a cessé d'être de plus en plus restrictive ». De leur côté, les autorités roumaines, après avoir voulu réduire la durée du séjour royal et imposer des lieux, a officiellement regretté avec une parfaite hypocrisie que « la disponibilité au dialogue et la bonne volonté des autorités n'aient pas trouvé d'écho correspondant auprès de l'autre partie ».

♦ **JAPON** : la princesse Nori, plus jeune des trois enfants de l'empereur Akihito et de l'impératrice Michiko, qui a célébré le mois dernier son vingt-cinquième anniversaire, s'est plainte des spéculations qui paraissent dans la presse populaire nipponne sur un prochain mariage. La Princesse a jugé regrettable que la presse la poursuive ainsi qu'elle l'avait fait auparavant pour le prince héritier avant son mariage.

♦ **BULGARIE** : A l'occasion du 115^e anniversaire de la Constitution de Timovo, le roi Siméon II a envoyé un message au peuple bulgare dans lequel il rappelle les principes démocratiques contenus dans cette constitution royale, bien peu en rapport avec la dictature communiste et la République qui lui succéda en novembre 1989. Cet anniversaire fut célébré dans la ville de Veliko Timovo où se réunirent notamment tous les clubs et mouvements royalistes qui signèrent une Charte 94 dans laquelle ils s'engagent à rassembler leurs efforts pour rétablir la souveraineté, la légitimité et la prospérité économique de la Bulgarie, possible seulement « si la Constitution de Timovo est remise en vigueur et les fonctions légitimes du roi Siméon II comme chef d'État rétablies ».

HISTOIRE DES ROYALISTES DE LA LIBÉRATION À NOS JOURS



Avec cette « Histoire des royalistes de la Libération à nos jours » voilà enfin une importante lacune de comblée.

Son auteur, Patrick Louis, a qui nous devons déjà le livre « *Les Royalistes* » paru en 1985, s'est ici attaché à présenter au grand public les cinquante dernières années de l'histoire des différents mouvements royalistes.

Le néophyte apprendra, au cours de ce véritable parcours initiatique, la genèse, l'itinéraire et l'évolution des différents courants qui composent aujourd'hui la nébuleuse royaliste, lui permettant ainsi de mieux comprendre sa diversité. Mais les « initiés » aussi y trouveront leur bonheur car Patrick Louis a particulièrement travaillé sur la période - peu connue - de l'immédiat après-guerre (1944-1948) qui avait vu une floraison de mouvements et de journaux royalistes que le comte de Paris avait alors tenté de fédérer.

Au-delà du simple public royaliste, ce livre est un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées politiques.

BON DE COMMANDE

Je vous passe commande du livre « *Histoire des royalistes* » au prix de 160 FF franco

NOM/Prénom :

Adresse :

à retourner à "ROYALISTE", 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris, accompagné du règlement à l'ordre de "Royaliste" C.C.P. 18.104.06.N Paris

Penser l'Europe

A lors que la mythologie supranationaliste tend à disparaître, alors que la langue de bois technocratique continue d'accabler les esprits, est-il possible de penser politiquement la question de l'Europe ?

Ancien ministre des Affaires européennes, Elisabeth Guigou s'y est essayée dans un livre d'une rare densité.

C'est pour nous l'occasion d'ouvrir publiquement le débat avec elle.

Des livres d'anciens ministres, il s'en fabrique toujours quelques uns après un changement d'équipe gouvernementale. Parfois, il s'agit simplement de compléter la panoplie du responsable politique de haut rang. Parfois, d'évoquer une expérience et de prolonger une réflexion. L'essai qu'Elisabeth Guigou vient d'adresser aux Européens (1) appartient manifestement à la seconde catégorie - celle des ouvrages de conviction. Le sien s'appuie en outre sur la très solide expérience retirée des fonctions que l'auteur a exercées, comme conseillère du président de la République, comme secrétaire générale du SGCI (2) puis comme ministre des Affaires européennes.

Faute de la place nécessaire pour examiner chaque point, je me bornerai à indiquer rapidement trois accords majeurs avant d'en venir au débat :

- le premier concerne les erreurs d'appréciation qui émaillent les dénonciations quasi rituelles de la Commission de Bruxelles. Ainsi la fameuse affaire des fromages au lait cru, qui mit en émoi jusqu'au prince Charles d'Angleterre : c'est à la demande de fabricants de fromages français que les douze ministres de l'Agriculture (et non la Commission) adoptèrent une directive européenne qui reconnaissait l'innocuité des fromages au lait cru et leur ouvrait par conséquent

l'ensemble du marché européen... Nul ne conteste l'existence de la bureaucratie bruxelloise. Encore faut-il que les critiques qu'on lui adresse soient adéquates.

- le deuxième point d'accord concerne l'analyse du pouvoir politique en Europe, tel qu'il résulte du traité de Maastricht. A juste titre, Elisabeth Guigou montre que le traité fait du Conseil européen (où siègent les chefs d'État et de gouvernement) le lieu où s'exerce le pouvoir suprême de décision : « *tout ce qui sera décidé dans la future Union européenne le sera par les Premiers ministres, ou par le président de la République en ce qui concerne la France, réunis en Conseil européen* » (3). Comme, par ailleurs, le traité prévoit l'application du principe de subsidiarité (à chaque pouvoir de décision, toutes les responsabilités dont il est capable), la fameuse technocratie bruxelloise se trouve strictement délimitée par le Conseil éminemment politique des chefs d'État et de gouvernement et par les pouvoirs nationaux et locaux. En d'autres termes, le politique est rehaussé aux dépens de la gestion économique-administrative, et le domaine européen s'inscrit dans des limites précises.

- le troisième point d'accord concerne la volonté de « réconcilier la nation et l'Europe », en soulignant que « les vieilles nations d'Europe

ne changeront pas de nature » dans l'Union européenne. Elisabeth Guigou aurait avantage à ne pas utiliser la formule douteuse de « l'État-nation » (en France, la nation ne se résorbe pas dans l'État, qui est le serviteur de la nation) mais l'essentiel est clairement rappelé quant à l'identité de la nation française et quant à ses intérêts majeurs.

De manière toute diplomatique, Elisabeth Guigou montre que la France a tout intérêt à l'Union européenne telle qu'elle résulte du traité de Maastricht dans la mesure où cette Union peut contenir la puissance économique d'une Allemagne unifiée. Et de citer Helmut Schmidt, qui a exprimé dans un article de *Libération* (4) tout le « non-dit » de la campagne du référendum sur Maastricht : « *Si chacun va son chemin, l'Allemagne sera dominante en Europe... la nécessité d'ancrer l'Allemagne dans l'Europe sera de plus en plus fondamentale dans l'intérêt de ses voisins* ».

C'est aussi par rapport à l'Allemagne qu'a été défini en partie l'objectif de la monnaie unique,

dans la mesure où c'est par ce moyen que la France peut espérer reconquérir une part de sa capacité de décision dans le domaine monétaire - alors que notre pays se trouve depuis trop d'années soumis aux décisions de la Bundesbank. La monnaie unique a d'autres avantages, puisqu'elle permettrait la constitution d'une zone de stabilité monétaire, qui permettrait aux pays européens de mener une politique de change favorable à leur commerce extérieur : l'ambition est donc justifiée.

Il reste que la perspective de l'union économique et monétaire s'est éloignée depuis la signature du traité de Maastricht : le Système monétaire européen est devenu un cadre très flou depuis la tempête monétaire de l'été 1993, et les pays qui peuvent satisfaire aux critères de convergence de leurs économies (taux d'inflation réduit, déficit budgétaire limité, etc.) sont de moins en moins nombreux. Il reste que la France a fait des concessions majeures à l'idéologie libérale, en acceptant l'illusion du « marché unique », en acceptant le principe de l'indépendance de la Banque centrale européenne et par

conséquent des banques centrales nationales (ce que le président de la République a publiquement regretté), en acceptant que le taux de chômage ne figure pas parmi les critères de la bonne gestion économique, en acceptant la libération des mouvements de capitaux - et par conséquent le risque de la déstabilisation économique sous l'effet de mouvements de spéculation et de panique. Nous n'avons pas fini de payer le prix, très lourd, d'un objectif monétaire qui, selon Elisabeth Guigou, « paraît hors de portée aujourd'hui ».

Ces difficultés n'empêchent pas Elisabeth Guigou de vouloir aller plus loin. La libre circulation des citoyens n'est pas acquise, l'Europe sociale n'est pas faite, la politique commerciale commune est à reconstruire, la politique industrielle européenne reste un vœu pieux, mais notre auteur envisage dès à présent une diplomatie et une armée communes. Faute de pouvoir exister concrètement, l'Europe cherche son être dans le dépassement - mais laisse dès lors un nombre croissant de problèmes en suspens.

Inscrit dans le traité de Maastricht, le projet de politique extérieure commune repose sur une sympathique tautologie : une diplomatie commune évite par définition les divergences d'intérêts nationaux. Certes ! Une diplomatie commune aurait évité que l'Allemagne mène une politique autonome (et belliste) en Croatie, et que la Grèce décide unilatéralement le blocus de la République de Macédoine. Encore faut-il réfléchir aux conditions qui rendent possible cette diplomatie. Or ces conditions sont institutionnelles. Une politique étrangère commune suppose une autorité capable d'arbitrer et de décider en dernier ressort, donc un pouvoir de nature politique assurant l'unité de l'ensemble européen, dans ses intérêts majeurs et dans son projet. Il en est de même pour une armée européenne qui suppose, comme dans une nation constituée, un chef des Armées qui soit détenteur d'une autorité politique légitime.

Or c'est bien sur la question de l'autorité politique que l'Europe se heurte à des impasses. D'une part, il faut souligner que l'Europe vit dans l'indécision permanente : faute de consensus entre les diverses nations, elle retarde sans cesse les choix cruciaux et se satisfait de compromis qui ont l'avantage d'éviter les décisions capitales : pas de choix entre le libéralisme et l'optique dite « keynésienne », pas de choix entre l'approfondissement et l'élargissement, pas de choix entre la fédération et la confédération.

Pourquoi ? Parce que ces choix majeurs feraient éclater le beau mythe de l'unité de vues et d'intérêts des Douze. Résultat : on laisse les événements décider, ce qui est toujours la pire des solutions, ou bien on laisse les plus déterminés dicter une ligne de conduite. On accepte l'élargissement parce qu'il n'y a pas de raison de le refuser mais en sachant que plus les partenaires seront nombreux plus les décisions capitales seront difficiles à prendre. On accepte de reconnaître la Slovénie et la Croatie à la suite de l'Allemagne pour maintenir une unité de façade tout en sachant qu'on jette de l'huile sur

le feu... Il en sera toujours ainsi : derrière le paravent de la politique étrangère commune, la vraie question sera toujours de savoir quelle est la grande puissance (la France, ou l'Allemagne) qui inspirera l'ensemble européen. A moins, bien sûr, qu'on ne décide de trancher la question des structures politiques dans le sens de la constitution d'un pouvoir supérieur aux nations. Mais ce serait affronter des paradoxes majeurs :

- le choix d'un pouvoir supranational suppose que les douze ou les seize nations européennes aliènent leur souveraineté, ce que la plupart refusent : une constitution fédérale ? Un président de l'Europe élu au suffrage universel ? Personne ne songe plus à proposer ce type de solution.

- par conséquent, il ne peut y avoir qu'un approfondissement limité de l'Europe, car cet approfondissement supposerait une autorité forte, et sans doute un pouvoir autoritaire. Contrairement à ce qu'on entend partout depuis trente ans, plus d'Europe signifie moins de démocratie et les déclarations sur l'Europe des citoyens restent des vœux pieux. Déjà l'autonomie de la Banque de France fait perdre aux citoyens français le contrôle qu'ils exerçaient sur des aspects majeurs de la politique économique...

- si tant est qu'elle puisse se constituer, une Europe approfondie serait contraire à l'idée même de l'Europe car rien de fondamental ne justifie qu'une partie du continent européen soit exclue ou constitue une zone de deuxième catégorie. C'est pourtant ce à quoi aboutit l'idée d'une Europe à plusieurs vitesses, que reprend Elisabeth Guigou. Inscrite dans la logique libérale, cette conception de l'Europe renforcerait la division du continent entre pays riches et pays pauvres. Tel est d'ailleurs le choix implicite des classes dirigeantes européennes, qui acceptent d'intégrer à terme l'Europe centrale, mais qui estiment que les nations plus à l'Est relèvent de l'assistance.

Les thèses d'Elisabeth Guigou soulèvent donc de sérieuses objections. Celles-ci ne procèdent pas d'un nationalisme inavouable, mais de la volonté de définir un projet possible pour l'Europe de demain. Il est nécessaire de préciser la structure européenne, en faisant le choix de la formule confédérale. Il est nécessaire de renoncer à l'idéologie libérale, avant même que les peuples européens n'imposent cette rupture. Il est nécessaire d'organiser la grande Europe - celle qui va de l'Atlantique à l'Oural - afin de poser les conditions de la paix et de la prospérité pour tous les Européens. Ces projets peuvent être facilement énoncés. Ils sont ici simplement évoqués dans l'espoir de faire rebondir le débat sur la construction de l'Europe.

B. LA RICHARDAIS

- (1) *Pour les Européens*, Flammarion, 1994.
- (2) Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne.
- (3) E. Guigou, p. 73.
- (4) 21 septembre 1993



Sac de noeuds

La culture geignarde

Depuis quelques années déjà, le « politiquement correct » envahit les campus des universités américaines, s'affirmant comme une véritable police du langage, impitoyable aux « déviants ».

Le journaliste australien Robert Hughes, critique artistique installé aux États-Unis, a traité du phénomène dans un essai décapant intitulé « *Culture of Complaint* ». L'ouvrage vient de paraître en traduction française (Martine Leyris) aux éditions Arléa, dans la toute nouvelle collection « *Courrier international* », sous le titre « *La Culture Gnangnan* ». Pascal Bruckner y signe une brève présentation.



Le livre se décompose en trois parties : d'abord une description du « politiquement correct », de ses exclusives langagières, et de son pendant droitier : le « patriotiquement correct » ; puis une application concrète du « politiquement correct » dans le développement d'une nouvelle théorie explicative du monde : l'afrocentrisme ; enfin une dénonciation des effets désastreux de la conjugaison du « politiquement correct » et du « patriotiquement correct » dans le domaine de la création artistique. Au fil des pages, Robert Hughes ne se départit jamais d'une ironie douce-amère qui nous font paraître encore plus pesantes les élucubrations de ces « théoriciens de la correction » qui, de toute évidence, ignorent l'usage social de la politesse et l'usage intellectuel de l'humour, et se sentent d'autant plus vertueux qu'ils sont à la fois ridicules et fanatiques.

Christian MORY

(1) Pseudonyme sous lequel a été écrit « *Les réseaux secrets de la police* » - Éditions La Découverte Enquêtes - Prix franco : 168 F.

obligatoirement des idées réactionnaires). L'ignorance verbeuse remplace la vraie connaissance, et cela marche d'autant mieux que, Robert Hughes le constate avec effarement, le niveau intellectuel des étudiants américains est désastreux. L'imbécile, parce qu'il baragouine le sabir « P.c », s'érige en censeur, et les crétins l'applaudissent.

Le triste de l'affaire est que tout cela est parti de bons sentiments, des bons sentiments devenus fous, pour plagier le politiquement très incorrect Chesterton. Au nom de la défense des minorités, on en est venu à prôner un séparatisme absolu, refusant tout échange par crainte qu'il ne devienne la source d'une oppression (le multi culturalisme est condamné car il ne serait qu'une ruse du pouvoir blanc, empêchant par exemple les Noirs de développer une « authentique » culture noire). Pour les tenants les plus radicaux du « politiquement correct », un Noir ne doit vivre que dans un univers noir, car lui seul mérite de s'appeler être humain, une femme ne peut s'épanouir que dans un univers féminin, car la relation avec un homme est toujours un viol, quant à l'homme blanc, il ne lui reste qu'à expier ses fautes, en méditant sur l'enfance obligatoirement malheureuse qui a fait de lui ce monstre. Les puritains du « patriotiquement correct » ne disent pas vraiment le contraire, seules les applications diffèrent : l'homme blanc doit expier ses fautes, en allant au Culte le dimanche matin, la femme vivre dans un univers féminin, en s'occupant de la cuisine et des enfants, et le Noir dans un univers noir, en travaillant à la chaîne dans les usines.

Face à ces déferlements de stupidités, ils ne nous restent qu'à espérer en l'intelligence : savoir dialoguer, savoir argumenter.

Patrick PIERRE

« *La Culture gnangnan* - L'invasion du politiquement correct » par Robert Hughes. Éditions Arléa. 254 p. - prix franco : 128 F.

Éthique et Sida

Depuis plus de dix ans, un mal ronge nos sociétés et notre univers mental. D'abord menace lointaine et circonscrite aux « populations à risques », il est devenu omniprésent, fondant sur des continents entiers, atteignant nos proches, faisant disparaître des visages aimés. Cette peste nouvelle a des effets profonds, certains évidents, d'autres non si facilement discernables lorsqu'ils ne sont pas simplement tabous. L'empire du bien - ce sobriquet désigne sous la plume de Philippe Muray le bien penser actuel particulièrement actif dans la médiassphère - s'est emparé du sujet, comme il sait le faire, avec attendrissement, optimisme et euphémisme. Trahirais-je sa conviction, en affirmant qu'en l'espèce ce mal - affreux certes - ne saurait troubler trop fort notre bonheur souriant et notre plaisir pleinement libéré ? Il suffit d'appréhender le geste qui sauve. Ce geste, par pudeur excessive, on répugne encore à le trop représenter sur l'écran. Mais de jeunes publicitaires pleins de talents s'apprêtent à passer outre à l'interdit, imaginant avec humour, fantaisie et habileté comment l'inscrire sans complexes dans nos vies quotidiennes.

Sans doute y-a-t-il débat sur le caractère trop « *soft* » de nos messages publicitaires sur le préservatif. D'autres pays ont opté résolument pour un contenu dramatique, brandissant l'image de la mort qui menace l'insouciant. Pour autant, en éveillant la peur, ont-ils éduqué au sentiment de la responsabilité qui est ici majeur ? Ce n'est pas sûr, car on est ici sur un terrain plus subtil, plus retors que ne semblent l'imaginer les concepteurs de telles campagnes. André Glucksmann est bien fondé à poser, à ce propos, quelques questions embarrassantes : « *Vous avez négligé un très général désir de surdité. Vous ignorez encore que vos champs d'action sont les têtes, grandes consommatrices d'idéologies dont vous n'auriez pas aussi légèrement gommé la présence et le poids si elles ne vous habitaient autant que n'importe qui* ». Et puis, il y a le « syndrome Collard », passionnément discuté ces semaines dernières. Laissons en paix le jeune mort qui ne désirait probablement pas devenir le mythe adoré ou haï qu'il est devenu - quelqu'un, qui le connaissait bien me l'assure. Mais ce mythe, au-delà de l'écrivain et du cinéaste, serait apparu un jour ou l'autre : « *Comme si, version douce, il fallait pour sauver l'amour ignorer le sida, fût-il tapi au plus proche* ». Or, qu'on le veuille ou pas, l'objet rappelle la menace, il établit dans la relation un obstacle. Le handicap psychologique résiste aux séductions du publicitaire, ce dernier n'essayant de faire passer, du moins chez nous, que ce seul message : tout est toujours possible comme avant, rien ne saurait s'opposer aux acquis de la grande révolution sexuelle, même pas le sida.

Il n'est pas question, ici de ma part, de contester le bien fondé d'une campagne de prévention publique contre la maladie, dont le préservatif constitue, en dehors de la fidélité fiable à 100 % - mais tout l'imaginaire actuel s'acharne à la traiter en idéal inaccessible - le dispositif indispensable, dans des limites que l'on cache toutefois frauduleusement. Les moralistes sérieux - j'en connais quelques uns parmi les théologiens catholiques - n'ont jamais eu de doute là-dessus. Un État a le devoir de prendre des mesures d'urgence pour enrayer un fléau, même si celles-ci outrepassent les normes de la morale ordinaire. Il serait stupide de transposer hors du modèle conjugal des normes qui s'appliqueraient précisément à ce qui le transgresse. Ne pas ajouter le meurtre à la faute, c'est un principe élémentaire. Mais telle n'est pas du tout aujourd'hui la vraie difficulté. Celle-ci réside d'abord dans le message qui domine dans la publicité pour les préservatifs et qui sous couvert de protection, défend le charme du *statu quo ante*, un hédonisme satisfait et bien résolu à ne pas se remettre en question. Or cette certitude omniprésente va à l'encontre de l'objectif sécuritaire. Qu'on le veuille ou pas, la jouissance heureuse ignore la maladie, celle-ci fût-elle symboliquement représentée.

L'essai qu'André Glucksmann consacre à notre drame contemporain, ne se place pas exactement dans la problématique que je viens de

dessiner. Mais il la rejoint, car en s'attaquant à l'optimisme sans failles et à la toute puissance obligatoire de la santé moderne, il remet aussi en cause assez radicalement le cadre où on voudrait enfermer le fléau. Cela ne surprendra pas ses lecteurs habituels qui connaissent son pessimisme méthodologique et sa hantise de casser la plus mensongère des illusions, celle d'un bien ou d'une sécurité absolus garantis par un pouvoir omniscient et omnipotent. « *La France officielle croyait, avatars du marxisme aidant, inaugurer la fin des idéologies, en fait, elle s'embourba dans leur pot-pourri. Vu de loin, Paris paraît anachronique. A tort. Les commémorations besogneuses, les nonchances postmodernes, les politiques de l'esquive véhiculent le mauvais présage d'une léthargie planétaire. Non moins dangereux que le sida sont les multiples faux-fuyants par où la vigilance s'absente* ».

La bonne conscience de l'institution...

L'affaire du Centre national de transfusion sanguine est exemplaire de cette certitude superbe qui mène à la catastrophe. Pascal : « *Nous courons sans souci dans le précipice après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le voir* ». Ce quelque chose, en l'espèce, c'est la bonne conscience de l'institution, la médecine qui obéit à une certaine idée d'elle-même, un modèle pastorien (à l'enseigne du grand Louis Pasteur) qui la met forcément hors de cause. D'où la réaction pour absoudre le Docteur Garretta et les autres co-condamnés de la part de gens, des Nobel par exemple, qui s'estiment de par leur position, indemnes de toute sanction possible. Comme si les scientifiques étaient sans responsabilités - Einstein, Oppenheimer et Sakharov ont hautement revendiqué leur part dans l'impact possible de leurs inventions.

Que dire alors des médecins dont la tâche est définie dans le précepte d'Hippocrate : « *primum nocere* », d'abord ne pas nuire ? Mais dans un système aussi bien constitué que la santé publique ou la médecine moderne, tout semble jouer en faveur de l'impeccabilité de l'institution et de ses représentants et agents. « *Le sujet sauvé par l'hygiène pastorière est un faux sujet. On lui garantit la vie. Il est de part en part assisté. Son destin est fixé dans des hautes sphères supra-individuelles d'une science sans appel, où veillent les Parques du biopouvoir* ». C'est précisément ce système que le sida fait sauter en restituant d'abord au malade sa dignité de sujet. « *Nul ne peut mourir à ma place, nul ne peut être malade en mon lieu* ». Nul ne peut décider pour lui, en se targuant d'un pouvoir absolu ou en l'imposant en vertu d'un pouvoir discrétionnaire.

La bonne vie n'est plus garantie par un appareil social sans défauts. « *L'heure n'a pas sonné de l'objectivation universelle des citoyens vaccinés, surveillés et guéris d'office* ». De cette constatation et de la polémique qu'il engage Glucksmann tire, comme à son habitude, des leçons générales, quant au regard que l'homme pose sur son propre destin. Impossible - il le montre depuis longtemps mais ici l'argument est particulièrement frappant - de se laisser aller aux rêveries utopistes. Faute d'une conception du salut qui semble n'avoir plus cours, il faut savoir regarder le mal en face, non pas pour le nier, l'absorber, ainsi que le faisait Diogène le Cynique mais pour le voir tel qu'il est. « *Ah ! terrible à dire, terrible à fixer de ses yeux !* » (Eschyle) Plotin ne crèdit-il pas l'homme de la possibilité de voir ce « *ne pas voir* ». Mais finalement, c'est la figure d'Hamlet qui s'impose à Glucksmann, comme emblème d'une attitude digne et juste devant le fardeau à porter : « *Il désenchant l'adversité, il oeuvre sur le pire et permet de faire face* ». Mais la logique de la médiassphère et de la publicité peut-elle comprendre ce langage ?

Gérard LECLERC

André Glucksmann - « *La fêture du monde* » - Flammarion - prix franco : 138 F.

Gérard Leclerc.



Espanes

Gérard de Cortanze est romancier, poète, traducteur des grands écrivains de langue espagnole, historien de l'art, critique littéraire, éditeur... C'est dire qu'il consacre sa vie de travail à la littérature, et que cet homme discret est un gros travailleur comme l'atteste la liste, déjà impressionnante, des ouvrages qu'il a publiés, édités, traduits, et des articles donnés à *Magazine littéraire*, à *Art Press*, à nos principaux hebdomadaires et à plusieurs quotidiens.

Qu'on n'imagine pas, cependant, un homme dispersé. Son travail d'éditeur, de traducteur et de critique s'organise autour de la littérature hispanique et plus largement de l'hispanité. La tâche est importante à tous égards : comme voie d'accès à une littérature cousine, comme preuve (si besoin est) que la France ne vit pas une relation exclusive et passionnelle avec le monde anglo-saxon, comme voie d'accès à une culture qui, comme la nôtre, appartient et transcende à la fois sa nation originelle.

D'où l'intérêt majeur du recueil d'essais que Gérard de Cortanze a récemment publié (1). Consacrés aux oeuvres littéraires, à la peinture, au cinéma, aux villes de l'Espagne et du monde hispano-américain, ces études nous permettent de retrouver ou de découvrir Garcia Lorca, Borges, Pacheco, Almodovar, Antonio Saura, Barcelone, Séville, La Havane, et Madrid qui est maintenant passée de la *movida* post-franquiste à la *vida*.

Voici la couleur d'un monde. Voici l'or de toutes les Espanes.

A. DELRANCK

(1) *Espanas y Américas*, La Différence, 1993 - prix franco 138 F.

Le roi se meurt...

Un roi est mort. Il s'est élevé de scène, évaporé en une fantastique assumption, le dramaturge qui rendit candidement au théâtre du XX^e siècle la pleine disposition de son imaginaire.

Né d'une mère française et d'un père roumain en 1912 à Slatina, Eugène Ionesco passe de Roumanie en France en 1938. La guerre fait secrètement son apprentissage littéraire. Il y a une évidente relation entre la langue de *La Cantatrice chauve*, *Les Chaises* ou *Victimes du devoir* et la réalité en ruines. Eugène est rebelle aux utopies consolatrices ; il refuse de croire à la reconstruction de l'homme, nourrit sa foi royaliste et chrétienne de l'humble et terrible état de ce qu'il en reste : un blessé, un mendiant survivant de bribes, de déchets, d'éclats de mots, qui tisse le manteau de son sacre avec un assemblage de guenilles. Ionesco traverse l'illusion du banal majoritaire pour sauver avec compassion la comédie humaine rescapée de la grande commotion et de l'exode : les premiers balbutiements au sortir du camp, la rééducation hasardeuse à la fréquentation réciproque.

De ces collages, l'oeuvre fera des usages de plus en plus musicaux, étendus à des cadres fabuleusement allégoriques. L'enflure d'un corps, dont on ne sait « comment se débarrasser » rassemble en hyperbole toutes les inflations pour atteindre

PUBLICITÉ

Trois moyens d'information au service des royalistes

Service minitel
3615 ROYAUTE

L'actualité royaliste par
téléphone
36.68.17.94

Le bottin royaliste
36.70.17.94

dre au remords inavouables du péché. En trente ans, le décousu qui indignait les premiers spectateurs du « théâtre de l'absurde » est devenu la forme la plus courante des situations politiques et sociales. Le « procès » des Ceauescu - grinçant mystère de rhinocéros immolés oniriquement un jour de Noël -



frôlait les inventions ionesciennes. Et que dire du blafard personnage de Touvier ? Les scènes s'écrivaient désormais sans Ionesco.

Ionesco n'écrivait d'ailleurs plus pour la scène. Passé depuis plusieurs années sur l'autre rive de son oeuvre, il en explorait la part cachée, l'image virtuelle. A l'envers d'un décor devenu pour lui absurde et glorieux, il grattait les ulcères de son Moi, en guettait les vestiges exténués jusqu'au bord de l'évanouissement. Qu'en restait-il à sa mort ? A peine de quoi mourir avec un de ses sourires de bonze attristé, et la nostalgie simple mais têtue de « guérir de la mort ». Que cette grâce lui soit accordée...

François-G. CROUZET

Roi des Belges

Gerty Colin n'en fait pas un mystère, elle est royaliste. Ainsi cette écrivaine belge vivant à Paris déclarait-elle lors d'une récente interview : « Pour un pays, il est bien d'avoir une dynastie, une famille royale à aimer. La monarchie constitutionnelle est la meilleure forme de gouvernement ».

Son dernier livre « *Rois et reines de Belgique* » est sous-titré « *L'histoire émouvante des châtellains de Laeken* », ce qui à première vue pourrait donner à penser qu'il s'agit là d'une aimable fantaisie pour « Lectrices romanesques »...

Et pourtant ! Ce livre séduit, et reconnaissons que Gerty Colin parvient à allier la passion de la romancière à la rigueur de l'historienne pour entraîner son lecteur à (re)visiter une étonnante galerie de portraits. Bien sûr, ces portraits sont ceux de tous les membres de la Famille royale belge, mais ils offrent aussi le décor de l'histoire du Royaume et des autres cours européennes.

Répetons-le, les leçons d'histoire sont rarement aussi plaisantes, et celle-ci offre l'occasion de mieux connaître un pays si proche et pourtant si ignoré de la plupart des Français. Une anecdote à ce propos... Le journaliste français Jean de La Guévière écrivait récemment dans *Le Monde* - dont il est pourtant le correspondant à Bruxelles depuis trois ans - que le comportement de Léopold III avait été analogue à celui de Pétain durant la Seconde Guerre... Plus bête et méchant que ça... ! Conseillons donc à M. de La Guévière de lire « *Rois et Reines de Belgique* ». Ainsi il posséderait mieux son sujet et s'épargnerait beaucoup d'âneries, comme celles qui émaillent son essai récent, « *Belgique : la revanche des langues* » (Seuil). Mais peut-être sont-ce là, pour ce brillant journaliste, des histoires belges ?...

Christian LIBENS

Gerty Colin « *Rois et Reines de Belgique* » Presses de la Cité, 1993, Prix franco : 130 F.

EN QUELQUES MOTS

■ **BERNANOS** - L'Association internationale des Amis de Georges Bernanos (30 rue des Dames, 75017 Paris) lance une souscription pour aider au financement de l'adaptation cinématographique de *Madame Dargent*. C'est le jeune metteur en scène, Yves Bernanos, le propre petit-fils de l'auteur, qui a écrit cette adaptation. (Chèques à l'ordre de AIDA-Madame Dargent).

Par ailleurs vient d'être rééditée la biographie intitulée « *Georges Bernanos ou l'invincible espérance* » par Mgr Guy Gaucher, initialement parue en 1962. Le livre comporte une préface de Jean-Loup Bernanos et une postface de l'auteur et est illustré d'un cahier de photos (prix franco 128 F).

■ **MONTAIGU** - La revue *La Place Royale* vient de publier un numéro d'hommage à Henry Montaigne disparu en octobre 1992. Sous la direction de Frédéric Luz, Luc-Olivier d'Alange, Philippe Barthelet, Hervé Boitel, Christophe Levalois, Philippe de Saint Robert et Eric Vatré ont collaboré à ce numéro. (Prix 50 F - La Place Royale - B.P. 88 - 81603 Gaillac cedex).

■ **DAUPHIN** - Parallèlement à « *La Lettre de SAR le comte de Clermont* » un nouveau bulletin vient de voir le jour. Il s'intitule « *L'espérance royale* » et est consacré au compte-rendu des activités du Dauphin. Prix de l'abonnement 70 F en écrivant à CERFC, 7 rue Nungesser, 25200 Montbéliard.

■ **JUAN CARLOS** - Le passionnant livre d'entretiens entre le roi d'Espagne et José Luis de Villalonga, sobriement intitulé « *Le Roi* », vient d'être édité en format de poche. Au delà de leur intérêt historique, ces entretiens décrivent une expérience unique : l'exercice du pouvoir à son plus haut niveau. Juan Carlos explique ses décisions, fait part de ses doutes, de ses moments de joie et de solitude et tout simplement raconte son métier de roi. Une passionnante leçon de chose pour des royalistes. Derrière ce récit apparaît l'homme exceptionnel qui a donné à la monarchie son visage moderne. Heures Espagnols ! (prix franco 43 F).

RAPPEL

Deux livres que tout royaliste se doit d'avoir dans sa bibliothèque :

♦ **Dialogue sur la France** qui reprend la correspondance et les entretiens entre le comte de Paris et le général de Gaulle - prix 135 F franco

♦ **Princesse et Citoyenne** le livre de la princesse Chantal de France - prix 140 F franco.

Commande et règlement à l'ordre de *Royaliste*, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris (C.C.P. 18 104 06 N Paris)

PICARDIE

Le mardi 17 mai à 20 h, sur le campus de l'Université Picardie Jules Verne d'Amiens, soirée sur le thème « *A l'Est quoi de nouveau ?* ». Au programme : projection du film *Amator* de Kieslowski, conférence de Bertrand Renouvin sur les relations de la France et des pays de l'Est et débat.

MAINE ET LOIRE

Le jeudi 19 mai à 17 h 30, Bertrand Renouvin donnera une conférence sur « *Les relations économiques et culturelles de la France avec les pays de l'Europe de l'Est* » à l'École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers (ESSCA). Cette conférence sera suivie d'un débat. L'ESSCA se trouve au Campus universitaire de Belle Beille, 1 rue Lakanal, 49000 Angers.

En soirée, vers 20 h 30, aura lieu un dîner-débat. Renseignements auprès de Nicolas Lucas au 41.48.95.03.

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil National de la NAR est un organisme élu par les adhérents du mouvement et a comme rôle principal celui de conseil politique auprès du Comité Directeur.

La prochaine réunion du Conseil National nouvellement élu se tiendra à Paris les 4 et 5 juin prochains.

DOSSIERS

Regroupant par thème des articles parus dans « *Royaliste* », nous avons édité des petits dossiers fort utiles pour les propagandistes. Déjà parus : « *Royalisme, royalistes et royauté* », « *Immigration et citoyenneté* », « *Éducation* », « *Écologie* » et « *Corse* ». Chaque dossier au format 21x29,7 cm comporte une vingtaine de pages et est vendu au prix de 14 F franco.

Parallèlement nous avons publié une brochure « *La N.A.R. en textes* » rassemblant tous les textes votés par les congrès de la N.A.R. de 1982 à 1991. C'est un outil indispensable pour mieux comprendre notre mouvement et ses choix politiques. Brochure de 20 p. qui comporte un calendrier des différents congrès et une table des sujets traités par mots clés. Tarif (prix franco) : 1 ex. 14 F - 5 ex. 54 F - 10 ex. 68 F.

MERCREDIS DE LA N.A.R.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 25 F).

● Mercredi 18 mai - Président de SOS Racisme, Fodé SYLLA est confronté aux problèmes cruciaux de la société française : non seulement les tentations ethnicisantes et la xénophobie légale, mais aussi l'exclusion sociale et la ségrégation urbaine qui frappent les jeunes et les moins jeunes des banlieues. Dans une société disloquée par le chômage et secouée par des révoltes de plus en plus violentes, à quelles conditions la citoyenneté et la paix civile sont-elles possibles ? C'est à ces questions que viendra répondre Fodé Sylla.

ABONNEMENT
DE PROPAGANDE

Quel meilleur ambassadeur de *Royaliste* que le journal lui-même ? Ouvrez votre carnet d'adresses et envoyez-nous les coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par « *Royaliste* ».

Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

● Mercredi 25 mai - Depuis vingt ans, la « Nouvelle droite » a été vivement dénoncée, notamment dans les colonnes de *Royaliste*. Mais le combat idéologique ne dispense pas de la réflexion fondamentale. Aussi avons-nous demandé à Pierre-André TAGUIEFF, spécialiste réputé des courants de pensée racistes et antisémites de venir nous présenter son ouvrage sur *La Nouvelle droite* - ce qui lui donnera l'occasion de revenir sur la polémique dont il a été la victime voici quelques mois.

INVITATIONS POUR LES
MERCREDIS DE LA NAR

Pour recevoir régulièrement les invitations pour nos réunions des « *mercredis de la N.A.R.* », faites-nous en la demande.

Pour des raisons d'économie nous n'envoyons le programme qu'aux personnes l'ayant demandé explicitement

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 97 F franco.

Nous avons besoin de vous !!!
Aidez-nous par votre adhésion à la N.A.R.

(renseignements en téléphonant au (1) 42.97.42.57)

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Devant la tragédie algérienne

Face à l'Algérie livrée à la guerre civile, le gouvernement français a observé un silence embarrassé, entrecoupé de déclarations convenues et d'incitations au départ de nos ressortissants. Comme les grands partis politiques se sont prudemment gardés de tout geste, comme la plupart des intellectuels (1) se sont contentés d'un service minimal de la solidarité verbale, nos concitoyens sont incités à inscrire tristement la nouvelle tragédie algérienne parmi toutes celles qui ensanglantent le monde, sans mesurer à quel point la France est concernée par le cours des événements qui se déroulent de l'autre côté de la Méditerranée.

Selon leur détestable habitude, les divers responsables politiques français ont confondu la complaisance pour la classe dirigeante et l'amitié pour les habitants du pays, ils se sont crus réalistes en acquiesçant aux solutions de force, et ils se rassurent en faisant mine de croire que la situation s'arrangera d'elle-même ou, du moins, que l'issue désastreuse est suffisamment éloignée pour qu'on puisse différer le pénible examen de ses conséquences.

VIOLENCES

De tels comportements reviennent à pratiquer, sous l'apparence de déclarations fermes et équilibrées, la pire des politiques : la complaisance pour des dirigeants corrompus finit par provoquer l'inimitié du peuple, les coups d'État sont des échappatoires qui réussissent par la violence ou qui provoquent en réaction la violence qu'une solution de force prétendait éviter, et il est vain de croire qu'en politique le temps atténue les crises et les conflits : il faut une décision politique préalable, pour que le cours ordinaire des travaux et des jours puisse exercer son influence apaisante.

Ainsi, nos gouvernements successifs n'ont pas voulu voir la grave crise économique et sociale qui a abouti aux émeutes de 1988, ils ont cru que le

coup d'État de 1992 permettrait de gagner du temps, ils ont estimé que les militaires algériens détruiraient le mouvement islamiste, et ils semblent ne pas comprendre que celui-ci a gagné la partie.

Or tel est bien le cas. Le mouvement islamiste paraît le seul recours possible, pour des populations qui vivent dans la pauvreté ou dans la misère - et dont les conditions de vie viennent d'être encore aggravées par les hausses de prix décidées sur injonction du Fonds monétaire international. La stratégie de la terreur est en train d'éliminer physiquement ou de



contraindre à l'exil les intellectuels algériens. Malgré de véritables opérations militaires, les maquis continuent d'opérer et plusieurs villes sont sous la coupe des islamistes. Déjà pris dans la logique infernale du terrorisme et du contre-terrorisme, ou risquant d'y être entraîné, le peuple algérien vit dans la peur.

La situation est d'autant plus angoissante que le pire est encore à venir. Le pouvoir politico-militaire est voué à la liquidation, au plus tard lorsque les élections, inutilement retardées, auront abouti à une victoire des islamistes qui peut ouvrir plusieurs perspectives : compromis bancal entre l'ancien pouvoir et le nouveau, dictature du Front Islamique du Salut, perpétuation de la guerre civile entre factions rivales selon le scénario afghan... Même si le FIS exerçait le pouvoir sans partage, la situation demeurerait dramatique

pour le peuple algérien. Sans doute la popularité de l'islamisme repose-t-elle en grande partie sur son action charitable dans les quartiers défavorisés. Mais cette action ne peut tenir lieu de politique. Appliqué à l'ensemble du pays, le système caritatif supposerait des richesses dont l'État algérien est dépourvu, et la mise en oeuvre d'une politique économique que ne recèle aucun intégrisme moralisateur.

PARLER

Guerre civile, pauvreté endémique, épuration politique, échec certain de l'islamisme quant au redressement économique de l'Algérie : autant de motifs qui pousseront de nombreux Algériens à prendre le chemin de l'exil.

Le gouvernement français n'ignore rien de cette situation, mais nous n'avons jusqu'à présent entendu que les rodomontades de Charles Pasqua sur les refus de visas, tandis que s'amplifie la rumeur de l'arrivée prochaine sur notre territoire de centaines de milliers d'Algériens. Encore une fois, un silence officiel prolongé augmenterait le risque de réactions violentes - celle des professionnels de la xénophobie qui exploiteront l'hypothèse non fondée d'un déferlement massif, celle des pieds-noirs qui verront arriver dans notre pays des dirigeants du FLN, celle des musulmans de France qui pourraient craindre des perturbations sérieuses dans leur communauté religieuse.

Aussi le gouvernement doit-il parler au plus tôt. Il doit expliquer aux Français que le droit nous commande d'accueillir les binationaux, et que la tradition de la France nous commande d'accueillir les intellectuels et les militants démocrates algériens. Il doit expliquer que l'histoire passée mais aussi la communauté francophone et le rôle que l'Algérie est appelée à jouer dans l'avenir nous invitent à une solidarité active dont il faudra préciser les modalités. A l'encontre du préjugé commun à tous les gouvernants, la vérité en politique est toujours bonne à dire. Surtout lorsqu'elle est dite à temps.

Bertrand RENOUVIN

(1) Pas tous. Pierre Bourdieu a pris l'initiative d'organiser l'aide aux intellectuels algériens.